

ÉCOLE SECONDAIRE DES LACS

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil d'établissement 2022-2023, de l'école secondaire des Lacs, **tenue le 23 octobre 2023**, à la bibliothèque de l'école, à laquelle sont présentes et présents :

Les personnes présentes sont :

Mesdames : Jule Bouchard, directrice
Sylvie Corneau, enseignante
Alexanne Villeneuve-Pelletier, enseignante
Megan McCann, parent
Kim Proulx, parent
Lucie Brunette, parent
Geneviève Joannis, parent

Messieurs : Jean-Sébastien Leblanc, membre du personnel de soutien
Daniel Angers, enseignant

Absence :

- 1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour du 23 octobre 2023 à 17h30.**
CE-2023.10.24-01

Il est proposé par _____ d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité

- 2. Présentation des membres**

Chaque membre se présente en spécifiant sa fonction.

- 3. Élection à la présidence du conseil d'établissement (Art. 56)**
CE-2023.10.24-02

_____ propose _____ au poste de
présidence. Elle est élue par acclamation.

Adopté à l'unanimité

4. Élection à la vice-présidence du conseil d'établissement (Art. 56).
CE-2023.10.24-03

_____ propose _____ au poste
de vice-présidente. Madame _____ est élue par acclamation.

Adopté à l'unanimité

5. Élection des membres de la communauté

Une invitation sera envoyée pour recruter les gens de la communauté.

6. Nomination d'une secrétaire de rencontre
CE-2023.10.24-04

Cette année, M. Jean-Sébastien Leblanc agira comme secrétaire.

Adopté à l'unanimité

7. Adoption du procès-verbal du 14 juin 2023
CE-2023.10.24-05

Il est proposé par madame Kim Proulx d'adopter le procès-verbal de la
rencontre tenue le 15 juin 2022.

Adopté à l'unanimité

8. Suivi au procès-verbal

Aucun suivi.

9. Période de question du public

Aucun public

10. Décisions

10.1 Régie interne (Document CE 22-23-001)
CE-22-23-05

Il est proposé par madame Sylvie Corneau d'adopter les règles de la « Régie interne 2022-2023 » en apportant les changements nommés.

Adopté à l'unanimité

10.2 Calendrier des rencontres (Document CE-21-22-002) CE-21-22-06

Il est proposé par monsieur Daniel Angers d'adopter le calendrier des rencontres du Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024. Les rencontres auront lieu en présentielles sauf, si les consignes gouvernementales changent.

Les dates retenues sont les suivantes :

23 octobre 2023	25 mars 2024
11 décembre 2023	13 mai 2024
29 janvier 2024	10 juin 2024

Adopté à l'unanimité

10.3 Budget du conseil d'établissement (Adoption article 66). CE-22-23-07

Il est proposé par madame Sylvie Corneau d'adopter le budget du Conseil d'établissement, tel que présenté. La secrétaire de rencontre recevra \$500 et la balance de \$250 ira pour de la papeterie, gardiennage, colloque et/ou un repas.

Adopté à l'unanimité

10.4 Sorties (Document CE-21-22-003) CE-22-23-08

Il est proposé par madame Sylvie Corneau d'adopter la liste des sorties. Les élèves du parlement seront consultés pour les journées d'activités d'hiver et de fin d'année.

Adopté à l'unanimité

10.5 Planifications éducation à la sexualité /COSP (contenus en

**orientation scolaire et professionnelle) (approbation article 85)
CE-22-23-09**

Il est proposé par monsieur Daniel Angers d'adopter la planification annuelle des contenus en éducation à la sexualité tel que présenté.
Le contenu COSP sera présenté à la prochaine rencontre.

Adopté à l'unanimité

10.6 Location de locaux

Il est proposé par monsieur Daniel Angers que les directions soient responsables de la location des locaux.

Il est proposé par madame Kim Proulx qu'il n'y ait aucun frais relié à la location de locaux par les enseignants en tutorat.

11 Informations

11.1 Plan de travail

Monsieur Jocelyn Bourdon nous présente le tableau du plan de travail pour le Conseil d'établissement 2022-2023.

11.2 Représentants des élèves

Nous n'avons pas de représentant d'élèves pour l'instant.

11.3 Mot du personnel

Madame Sylvie Corneau mentionne que nous avons eu une belle rentrée scolaire. La journée d'activités s'est déroulée le 9 septembre en après-midi. Les activités étaient plaisantes. Nous avons eu une pratique d'évacuation incendie le 23 septembre.

11.4 Mot de la présidente

C'est un plaisir de travailler avec vous encore cette année.

11.5 Représentant du comité de parents

Nous n'avons pas de représentant pour le moment.

11.6 Mot du représentant du comité EHDAA

Madame Lucie Brunette a soumis sa candidature.

11.7 Mot du directeur

Monsieur Jocelyn Bourdon nous informe que le programme de tutorat est de retour cette année. Nous avons une mesure 15021 qui sert à payer les tuteurs. Nous avons cette année trois techniciennes en enseignement spécialisée et une technicienne en loisirs.

11.8 COVID (état de situation)

Il n'y a pas beaucoup d'absences reliées au COVID à ce jour.

11.9 Signatures des documents

Il y a 2 documents à signer et à retourner

- Déclaration d'intérêt
- Loi d'accès à l'information

12 Levée de l'assemblée CE-22-23-10

La levée de l'assemblée est proposée par monsieur Daniel Angers. Il est 20h.

Adopté à l'unanimité

Anne Gervais
Secrétaire de la rencontre

Lucie Brunette
Présidente